

PARRAINAGE D'ELEVES PRESENTANT DES SIGNES DE DECROCHAGE

Le contexte et le constat

Quel que soit leur milieu familial, démuni, éloigné de l'emploi, de la réussite, de l'école, ou au contraire aisé, ouvert, quel que soit l'évènement ayant provoqué la rupture avec l'école, il y a un point commun à tous les élèves décrocheurs : ils ont manqué, suffisamment tôt, d'une écoute attentive, patiente mais active, bienveillante mais objective, de leur problème.

Tous les cas de décrochage sont précédés par l'évolution du comportement décelable par des proches.

La vigilance est, comme pour la plupart des fléaux, la première action contre le décrochage scolaire. Elle permet la recherche et la mise en place de mesures plus performantes et moins traumatisantes que les mesures d'urgence. « Prévenir vaut mieux que guérir ».

L'action

Parrainer temporairement individuellement ces jeunes qui ne vont plus bien, avant qu'ils aillent vraiment mal.

Sur sollicitation du proviseur ou du principal, après l'alerte donnée par les professeurs, et après entretien avec eux sur l'évolution du comportement de l'élève et sur ce qu'ils connaissent de son milieu familial.

Le parrainage consiste à aider l'adolescent à parler, et discuter avec lui, pour

- l'aider à cerner puis à identifier ce qui le détourne de sa scolarité,
- lui redonner de l'objectivité et une motivation pour la poursuivre,
- l'aider à (re)prendre confiance en l'avenir et en lui dans l'avenir,
- lui faire prendre conscience ou lui rappeler des repères (de vie collective, citoyenne, de règles incontournables...),
- lui permettre de réfléchir au-delà de son environnement habituel
- attiser sa curiosité sur des aspects réels de la vie : faits de société, activités professionnelles. Et le conduire à discuter,
- l'aider à se valoriser en partant d'un sujet auquel il est familier (technologie de pointe ou un de ses hobbies),
- lui faire prendre conscience que des gens s'intéressent à lui, ce qu'il est, ce qu'il peut devenir.

Qualités requises du parrain

L'écoute, l'empathie, la disponibilité d'esprit face à l'élève, la capacité à créer un climat de confiance, la fermeté.

Conditions de parrainage à déterminer avec les professeurs :

Pendant et à la place d'heures de cours que l'élève perturbe et ne suit pas, d'autant qu'il n'est pas souvent volontaire. Ou (puis) en dehors des heures de cours lorsque l'élève tente de les suivre.

Un enseignant référent pour chaque cas, avec qui le parrain suit les évolutions.

Premières rencontres consacrées à instaurer un climat de confiance et éteindre éventuellement l'incendie avant de reconstruire.

Déterminer avec les professeurs la durée de l'action ou le signe qui permettra de considérer l'action achevée.